



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

**AVIS PUBLIC
SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS DE NOVEMBRE
CHANGEMENT DE DATE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée, QUE :

Le calendrier de la séance du conseil municipal du mois de novembre 2025 est modifié
comme suit:

RÉSOLUTION NUMÉRO R-664-2025-11

Calendrier des séances ordinaires du mois de novembre

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'il y a modification du calendrier, nous devons publier un avis de changement;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par monsieur Clermont Miousse
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la prochaine séance ordinaire du conseil soit tenue le 10 novembre 2025 à 19h30.

Adopté à l'unanimité



DONNÉ À SAINT-DAMASE, CE 4^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2025

A handwritten signature in blue ink, reading 'Vanessa Caron', is written over a horizontal line.

Vanessa Caron, directrice générale
et greffière-trésorière